

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 francs. Abonnement annuel: 72 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Une grève difficile

Il ne faut pas croire que le dialogue entre les partenaires sociaux est un long fleuve tranquille d'où les rapports de force ont disparu. Les conventions collectives sont l'aboutissement d'empoi gnades bien réelles entre les représentants des employés et ceux des patrons. Un bon syndicaliste, ouvrier ou patronal, est dur, combatif, teigneux même. S'il ne l'est pas, il est suspect de faire bon marché des intérêts qu'il a pour tâche de défendre.

La paix du travail n'est donc pas un donné, mais le résultat toujours provisoire d'un combat civilisé entre les intérêts partiellement divergents des acteurs sociaux. Les affrontements sont cadrés par la nécessité reconnue des deux côtés de déboucher sur un accord.

La grève est une rupture collective et unilatérale des relations contractuelles de travail, auxquelles les grévistes substituent des rapports de pure force. Mais avant cela, elle est une rupture de confiance. Les partenaires ont oublié le bien commun de l'entreprise qui les unissait. Chacun ne s'occupe plus que de son bien à soi. C'est un retour à l'état sauvage.

Les Suisses savent qu'ils doivent une part importante de leur prospérité à la paix du travail. Contrairement aux Français, pour qui la grève fait partie de la vie ordinaire, ils ont beaucoup de peine à en admettre la légitimité. Notre droit n'a d'ailleurs reconnu que récemment l'existence même de la grève, naguère encore considérée comme une addition de ruptures individuelles de contrat, que la justice traitait au cas par cas.

Aujourd'hui, on parle de la grève comme de l'*ultima ratio*, c'est-à-dire le dernier moyen quand tous les autres moyens pacifiques, dialogue social, mé-

diation, arbitrage privé ou de l'Etat, ont échoué.

Mais ce n'est pas un moyen comme les autres. Il a ses règles, qui sont celles de la force.

Dans le dialogue social, le petit peut gagner contre le gros, si ses arguments sont fondés, s'il est habile et volontaire, si un minimum de confiance règne entre les parties. Dans le non-dialogue de la grève, c'est la raison du plus fort qui est la meilleure. Il faut être le plus fort.

Pour avoir la force, les grévistes sont contraints d'étendre le conflit. Ils l'étendent d'abord à tous les employés de l'entreprise en plaçant des piquets de grève qui empêchent les éventuels non-grévistes, les «jaunes», d'aller au travail. Ensuite, au-delà des employés directement concernés, il faut atteindre toute la population. C'est le rôle des manifestations publiques, blocages de route et autres encombrements. Il s'agit de faire comprendre aux usagers qu'ils doivent faire pression sur l'employeur s'ils désirent un retour à la normale. La pression de la foule est encore plus forte quand l'employeur est un élu et doit penser aux prochaines élections.

Par définition, la grève lèse l'ordre public. L'Etat qui, selon la formule classique, exerce le monopole de la puissance publique, ne peut en principe l'accepter. Mais une intervention musclée est difficile, car il n'a pas affaire à des casseurs, ni à des révolutionnaires, mais, en général, à d'honnêtes citoyens – même si la grève est l'un des instruments préférés des révolutionnaires et des casseurs. L'Etat ne peut guère faire matraquer des enseignants ordinaires parce qu'ils font un peu de barouf sur la voie publique. Il le peut d'autant moins qu'il est en même temps leur employeur et doit réserver l'avenir.

Du côté des enseignants, les choses ne sont pas simples non plus. Ils sont représentés par plusieurs syndicats qui ne sont pas forcément sur la même longueur d'onde. Tel syndicat signe, tel autre, non. A quoi cela les engage-t-il exactement?

Le double jeu qui consiste à dialoguer tout en maintenant en parallèle une attitude de rupture donne une image trouble non seulement des syndicats et de leurs mandants, mais aussi de l'Etat qui accepte cette situation contradictoire.

Dans le bras de fer avec l'employeur, la tension devrait être maintenue et augmentée jusqu'au bout, se radicaliser jusqu'à la victoire. Une baisse de tension, une diminution apparente de la volonté d'en découdre, un effiloche ment de la masse en grève renforce la position de l'employeur. Il sait qu'il n'a qu'à laisser le feu s'éteindre de lui-même.

Or, les enseignants ne font la grève qu'à contrecœur. Certains refusent d'y participer. Leur problème est qu'ils ne produisent pas simplement des objets ni ne fournissent simplement des services: ils travaillent avec des personnes. Ils ont une responsabilité à l'égard de leurs élèves. Cette grève récurrente les empêche de faire correctement leur tâche. Beaucoup sont conscients aussi de ce que leur grève est, au moins partiellement, récupérée par des agitateurs dont les visées idéologiques n'ont que peu de chose à voir avec leurs revendications professionnelles. Cette situation, où la colère est mêlée de mauvaise conscience, n'est pas propice à une grève dure. Il est typique qu'il n'ait jamais été question de piquets de grève.

Indépendamment des tracas causés à l'employeur, les dommages collatéraux,

pour les grévistes eux-mêmes et pour la paix sociale en général, souvent imprévisibles et pas toujours maîtrisables, sont tels qu'une grève ne devrait avoir lieu qu'en cas d'absolue nécessité. Peut-on dire que c'est le cas?

Les enseignants auront beau démontrer qu'ils travaillent beaucoup, rappeler qu'on leur demande non plus seulement d'enseigner, mais aussi de participer à l'éducation élémentaire de leurs élèves, répéter que leurs perspectives de carrières se sont dégradées par rapport à ce qu'on leur avait annoncé en les engageant, mettre en avant la hausse simultanée du traitement des conseillers d'Etat, leur fiche de salaire n'arrivera pas à faire s'indigner le citoyen ordinaire. Dès lors, l'irritation populaire due aux désagréments de la grève, loin de contraindre l'Etat, se retourne contre eux.

Les enseignants déplorent avec raison la dévalorisation de leur métier dans l'esprit de la population. Mais n'en va-t-il pas de même des banquiers (qui ne sont pas tous en parachute), des assureurs, des garagistes, des journalistes, des médecins et des avocats, des fonctionnaires, en particulier le fisc et la police, des paysans, des pasteurs et des prêtres, des militaires et des politiciens? Il n'y a aujourd'hui, paraît-il, que les infirmières et les pompiers qui jouissent d'un préjugé favorable dans la population.

La dégradation du statut des enseignants n'est qu'un cas particulier de la dégradation générale d'une confiance sociale qui rendait possibles de vraies et loyales négociations. Nous doutons que le prolongement de leur grève soit de nature à freiner ce mouvement.

OLIVIER DELACRÉTAZ

La Bourgogne transjurane revisitée

De 888 à 1032, soit durant un siècle et demi, le pays compris entre les Alpes et le Jura a constitué un royaume indépendant résultant du démembrement de l'empire carolingien. Ce royaume ne doit pas être confondu avec celui des Burgondes, de quatre siècles antérieur (443 à 534). Il n'a pas fait l'objet d'études systématiques depuis l'ouvrage de Poupardin paru en 1907, alors même que certains travaux récents, en particulier de Jean-Daniel Morerod et Guido Castelnuovo, ont quelque peu éclairé cette époque. C'est dire l'intérêt du volumineux ouvrage (plus de 750 p.), que vient de lui consacrer François Demotz sous le titre *La Bourgogne, dernier des royaumes carolingiens (855-1056)*, sous les auspices de la Société d'histoire de la Suisse romande (MDR4/IX). Comme l'indiquent ces dates, l'auteur fait partir son étude de 855, date de la naissance du duché de Transjurane à la mort de Lothaire, et non de janvier 888, date à laquelle Rodolphe

I^{er} s'est fait couronner roi à l'abbaye de Saint-Maurice, qui demeurera le cœur de ce nouveau royaume. Il la poursuit au-delà de 1032, année de la mort du dernier roi rodolphein, jusqu'en 1056 à la mort de l'empereur Henri III, dernier roi de Bourgogne.

Si cette extension n'est pas sans intérêt, elle alourdit sensiblement l'ouvrage, dont l'ampleur pourrait décourager le lecteur si de nombreux tableaux généalogiques, cartes et autres illustrations ne lui permettaient pas de reprendre haleine. La nature et l'abondance de la documentation réunie par l'auteur ont aussi pour inconvénient de recenser un nombre considérable de personnages dont le rôle n'est pas pour autant évident. L'exhaustivité des sources n'éclaire pas nécessairement le discours.

Rodolphe I^{er} ne peut se prévaloir de l'hérédité carolingienne. A Saint-Maurice il se fait reconnaître roi par ses fidèles et, peu après, à Toul, il est élu et sacré. Deux

précautions valent mieux qu'une. Son pouvoir n'en sera pas moins contesté par Arnulf de Germanie et Louis de Provence, descendant eux des Carolingiens. Aussi devra-t-il abandonner en 895 les territoires sis au-delà du Jura. Ainsi, dans un premier temps, le royaume ne s'étend qu'à l'ancien duché de Transjurane. Le roi exerce la fonction d'abbé laïc de Saint-Maurice, centre emblématique du royaume. Lausanne et Orbe constituent aussi des résidences royales. Le roi est trop proche et ce territoire trop restreint pour que l'administration lui échappe. Il gouverne avec le concours de quelques représentants de la haute aristocratie, qui ne sont d'ailleurs pas tous originaires de la région. Le cadre administratif demeure le comté, comme à l'époque carolingienne. Le diocèse de Lausanne en comporte originellement trois, soit ceux de Vaud, de Barglen, le long de l'Aar, et du Vully, qui borde le lac de Neuchâtel et englobe Avenches. Le terme de *comita-*

tus désigne à la fois le territoire sur lequel s'exerce cette fonction et les droits qui lui sont attachés. C'est dans ce sens qu'il faut entendre la donation du comté de Vaud par Rodolphe III à l'évêque de Lausanne en 1011. Le *comitatus* est cédé à l'évêque de Sion en 999 déjà, sans qu'apparemment aucun comte n'ait été en fonction en Valais jusque-là, peut-être en raison de la proximité de Saint-Maurice.

Une extension en plusieurs étapes va transformer le royaume de Transjurane en royaume de Bourgogne. Extension tout d'abord au-delà du Jura: Rodolphe I^{er} place ses proches sur le siège archiepiscopal de Besançon et à la tête du comté de Bourgogne, qui devient une annexe de la Transjurane au début du X^e siècle. Ensuite, extension en direction du nord, de l'Argovie jusqu'à Bâle, atteintes en 926. Enfin, acquisition par étapes du royaume de Provence, en fait Vienne et la vallée du

(Suite en page 4) →

La musique intérieure

Aucun paradoxe n'est comparable à la vie, sinon la mort. Je ne comprends ni l'une ni l'autre (Charles Maurras: Préface à la *Balance intérieure*, Lyon, 1952).

Relire l'œuvre poétique de Maurras, alors qu'on garde en mémoire le premier recueil paru vingt-sept ans avant *La Balance (La Musique intérieure)*, avec le texte majeur du *Mystère d'Ulysse*, cela réserve quelques découvertes ou surprises. Sélection de notre souvenir, qui a gardé ce qui nous a paru le plus beau ou le plus proche de l'idée que nous nous sommes faite de l'auteur? Ou y a-t-il eu chez lui une évolution que nous ne connaissions pas, à la fin d'une longue vie et des lourdes épreuves subies? Ou est-ce notre goût, notre jugement qui n'est plus le même?

La mort est très présente dans les dernières œuvres; elle l'est aussi dans les premières, mais on perçoit maintenant un nouvel accent. Le premier *Colloque des morts* (reproduit dans le second recueil, avec un *Nouveau colloque des morts*), composé lors de la Première guerre, avec ses innombrables victimes dont le visage reste inconnu, montre une imagination empreinte de spiritualisme, d'idéalisme où la chair est transfigurée: c'est l'âme qui passe à travers la mort du corps pour retrouver les êtres aimés qu'elle a perdus: ceux-ci sont restés les mêmes, personnellement les mêmes qu'auparavant; ainsi, ce spiritualisme ne se confond pas avec un quelconque nirvâna où se dissoudrait la personne: *Vers nous seuls nous pouvons tendre, Combles de félicité!*

Les défunts sont déchargés des contingences du monde sublunaire, et de leur corps matériel: *Ô vous, ô vous, personnes blanches Pures des maux déjà soufferts, [...] Esprits vêtus de chair ignée, Souverains maîtres d'un beau corps, Celui qu'usèrent les années Dans le caveau repose et dort.*

Dans le *Nouveau colloque*, ce sont les proches, amis et parents, qui sont présents; l'idée forte de la survivance de la personne est à nouveau bien affirmée, mais le corps n'en est pas séparé; le lien de tous les êtres et de toutes les générations entre elles, c'est le corps qui les réalise dans l'amour, corporel et spirituel. L'amour est origine et finalité de la vie; l'humanité est une chaîne, ou une pyramide rendue solidaire par la transmission du même sang: *Le sang qui t'a créé t'anime et te conduit.*

La personne ne peut pas être imaginée sans les caractères inaliénables, inchangés, de l'être tel qu'il fut dans sa vie terrestre où la matière fut modelée par l'esprit: *Mais moi, qui ne suis rien que le fils de la Femme, Je languis de revoir et je veux ressaisir Tout ce qui m'a brûlé de peine et de plaisir, Ou de haine et d'amour m'a mesuré l'épreuve! [...] Rends-moi, rends-moi cet arc de la bouche déclosé, Les accents de la voix, et la vaine fierté Des yeux étincelants que la Parque a domptés!*

Les morts sont nos morts: la mère, le jeune frère disparu prématurément, et la «pyramide obscure» des aïeux, sont là, ensevelis à l'abri de [...] la modeste clôture Et ses pauvres carrés de mauves et de buis [...]

Le rêve et l'imagination ne sont pas, comme dans le premier *Colloque*, une réponse à l'énigme d'une mort bien réelle:

Le savez-vous, démons de l'Espoir et du Songe?

Vos flambeaux fugitifs éclairent-ils, ce soir,

Un abîme de chair où mon esprit se plonge,

Afin de se comprendre et de se concevoir?

On apprend que Maurras avait fait une «élection de sépulture» dans «son vieux berceau de Martigues». Mais il a vu descendre, sous la petite chapelle dans le caveau familial de Roquevaire, le cercueil de sa mère, puis celui de son jeune frère, et n'a pu s'empêcher d'enlever celui-ci, désormais réuni à ce qu'ils aimèrent. Tout dessein de séparation lui apparut alors ingrat et impie. Cette moitié de décision ne le résolvait pourtant pas à quitter pour jamais les eaux et la terre natales où tout ce qu'il a de personnel demeure engagé. Il s'avisait enfin de donner à l'Élection de sépulture un codicille, rédigé en un poème: son corps reposera dans le caveau familial, mais son cœur sera prélevé et déposé en mer, dans une pierre creuse:

Le cœur de chair aux longues flammes Du vagabond qui fut constant

Suivra son sort, que nous réglâmes Avec les Morts dont il eut l'âme,

Fils de la Mer et des Etangs.

[parmi les]

Jeunes pêcheurs de nos lagunes,

Gabiers partis en caboteurs

Ou, descendus de la Grand Hune,

Nos capitaines de fortune,

Soldats, corsaires et planteurs.

[...]

Ainsi soit fait! Et puisse et veuille

Là reposer mon cœur de chair,

Quelque murmure qui l'accueille

D'un lit poudreux d'amères feuilles,

Myrtes séchés et lauriers verts.

Le corps, mais aussi l'environnement natal, le caveau, montrent à quel point la mort est chez Maurras un événement concret, familial et heureux. Dans l'article qu'avait écrit Daniel Laufer dans *La Nation* (16 mars 2007), il citait la louange qu'avait décernée Maurras à Jaurès, son adversaire politique, lors de l'assassinat de celui-ci: «L'incomparable honneur qui vient d'être accordé à M. Jean Jaurès de tomber en signe de sa foi et de sa doctrine». Loin d'être une ironie, cet éloge révèle au contraire une admiration sans restriction d'une fin, d'un honneur que Maurras eût désirés pour lui-même. Il n'y a pas dédain de la vie, mais réelle glorification de la mort, témoignage attestant la valeur d'un engagement. Même sentiment dans le poème 1794-1944, écrit en prison, pour le cent cinquantième de la mort de Chénier (dans *Le Cintre de Riom*): il s'adresse à la Muse:

Ne crains pas que je tienne à cette pauvre vie.

J'ai neuf lustres de plus que ton noble Chénier

Et, s'il est vrai que tout me fasse encore envie,

Bienvenu m'est le jour qui sera le dernier.

La Musique intérieure se termine par un poème sombre où le poète cherche à comprendre l'ambivalence des forces qui se partagent son cœur: *Essence pire que le Pire Et meilleure que le Meilleur Quelle est la langue qui peut dire Les deux abîmes de ton cœur!*

Mais à ce double sanctuaire, Déesse ou Monstre, ô seul esprit De mon ombre et de ma lumière, L'unique hommage soit inscrit.

Le choix entre les deux abîmes concerne tout homme; la décision ne nous est pas dictée par la nature, où le mal est indistinctement mêlé au bien; elle est le fait de notre liberté, qui nous engage:

Ce vieux cœur de soldat n'a point connu la haine

Et pour [les] seuls vrais biens a battu sans retour.

Et, dans la *Balance intérieure*:

Ombre dure, démon voilé de chair et d'âme,

Père de mon désir et de ma volonté [...]

On ne te connaît pas, et personne ne t'aime

Tu n'es pas un esprit, tu n'es pas une loi!

Ton oblique dessein s'est-il choisi soi-même,

Monstre que le dieu seul peut distinguer de moi?

Mais la prière de la fin, dans la *Balance intérieure*, datée de Clairvaux 1950, est totalement apaisée, sans renier les doutes existentiels de l'auteur:

Et je ne comprends rien à l'être de mon être,

Tant de Dieux ennemis se le sont disputé;

Mes os vont soulever la dalle des ancêtres,

Je cherche en y tombant la même vérité.

* * *

«Le poète est ému par un dogme ou par une jupe, par une loi du monde ou par un ingénieux calembour», disait un jour Maurras dans un entretien sur la poésie contemporaine. Ne restons donc pas au seul thème de la mort, mais divertissons-nous avec les multiples sujets et formes poétiques qui emplissent le recueil de la *Balance*. Ils sont répartis en plusieurs têtes de chapitre, qui vont des *Vers de jeunesse* (leur fraîcheur fait penser à la poésie courtoise: *Emportez ma rose, / Dame de merci / Elle est vôtre, à cause / Qu'elle est née ici*) aux *Mortuaires*, en passant par *Un parvis d'hommages* (aux poètes grecs et latins, à Mistral et à Moréas), les *Trahisons de clercs*, les *Floralies décentes*, puis les *Pics de la sagesse*.

Le vocabulaire, les références mythologiques, la spiritualité de Maurras ne sont pas faciles à décrypter. L'érudition en elle-même ne pose pas problème, s'il s'agit simplement de personnages historiques: ils ne demandent pas d'autre connaissance que ce qui suffit à les placer dans leur milieu et leur époque. Quant au panthéon grec ou romain, ses dieux, demi-dieux ou héros sont plus que de simples figures; ils nomment des forces vivantes dans la nature, dans la société, dans le cœur des hommes; ce sont des dons; ils sont plus riches, plus pleins de sens que des notions scientifiques dont la réalité est plate, sans relief ni vie. N'y voyons

aucun signe de paganisme; il n'y a là, comme le dit la préface, aucune «aspiration religieuse». Zeus-Jupiter, le grand dieu, Apollon, soleil et dieu de la lumière, dans tous les sens du mot, Vénus-Aphrodite, déesse de l'amour, qui nierait leur réalité? On ne croit pas en ces divinités, on les croit, elles sont agissantes.

* * *

Ce qui est frappant aussi dans le recueil, c'est la grande variété des formes poétiques utilisées, en accord avec le caractère du poème. On trouve l'alexandrin, le plus grand des vers, avec sa césure médiane; il peut être utilisé seul, dans un récit, comme il l'est dans la tragédie classique, avec des rimes plates; sa césure, constamment au milieu, lui donne une unité de ton et une solennité déclamatoire qui précisent bien son emploi; par exemple cette adresse du poète à son âme:

Je languis de revoir et je veux ressaisir

Tout ce qui m'a brûlé de peine et de plaisir ...

Utilisé en association avec des vers plus courts (6, 8 ou 10 pieds), et des rimes entrecroisées, parfois dans un sonnet, une ballade, il est plus léger, et convient à des poèmes plus brefs, d'un sens plus ramassé:

Pour un grand objet trop courte est la vie,

Mais sans l'œuvre à mener tout y serait trop long!

Va! persévérans aux routes suivies

Pour y faire abonder tout ce que nous voulons

Notons aussi la fréquence des vers au nombre de pieds impair: 5, 7 ou 9; les vers de 10 pieds sont coupés par une césure 4 - 6, ou par une césure médiane: 5 - 5.

Ces vers à nombre impair de pieds provoquent à chaque ligne une surprise; on n'est pas habitué à s'arrêter avant l'équilibre, le balancement propre à la parité des nombres; mais, comme la rime, la nouveauté est constitutive de la poésie, et on la ressent avec plaisir.

Pour terminer, car nous ne pouvons tout citer, deux strophes d'un poème érotique, parmi d'autres, des *Vers de jeunesse*, d'une belle perfection et d'un grand charme:

Quel pieux silence

Firent nos désirs!

A leur innocence

La chair en défense

Finit par s'ouvrir.

Ainsi fut déclosé

L'obscur leçon:

Les plus belles choses

Que nul ne propose

Se veulent et sont.

GEORGES PERRIN

Juvenilia XCIII

«Les gendarmes m'ont dit qu'il fallait attendre la Cour et l'un d'eux m'a offert une cigarette que j'ai refusée.» (Albert Camus, *L'Étranger*)

— Quoi? Une cigarette? On n'a pas le droit de fumer dans un tribunal: c'est un lieu public.

— Incroyable! En plus, c'est le flic qui propose!

— Celui-là, il va se faire ramasser par ses supérieurs!

Au terme de cette surprenante tempête de vertu civique, je signale à mes élèves que le contexte n'est pas un collège vaudois, mais que l'action se situe en Algérie française dans les années 40.

— Ha! ha! en Algérie! Evidemment, là-bas ils peuvent tout se permettre!

Khémissa, dont le père vient de Constantine, rougit de confusion.

Le XX^e siècle est loin, très loin. A des années lumière.

La Belgique déchirée

Au temps du romantisme, alors que la Belgique se constitue en Etat, l'usage du français prévaut dans la bourgeoisie et l'aristocratie des deux côtés de la frontière linguistique encore virtuelle entre Flamands et Wallons. Le suffrage censitaire assure la domination francophone dans tout le pays. Sous l'influence des intellectuels romantiques qui estiment que la langue révèle l'âme d'un peuple et qu'il faut s'inspirer du pays profond, quelques Flamands (terme n'ayant désigné jusqu'alors que les habitants du comté de Flandre) vantent leurs racines germaniques. Hendrik Conscience (en fait «Henri», il est d'origine française!) est le premier écrivain flamand accédant à la célébrité. Le bas clergé, qui veut protéger ses ouailles contre les idées des Lumières et la laïcité à la française, encourage l'usage des dialectes flamands. L'antagonisme linguistique naît. Il ne fera désormais que croître à mesure que la démocratie progressera en Belgique.

À la fin du XIX^e siècle, le suffrage universel plural est instauré: les pères de famille, les propriétaires et les diplômés du secondaire disposent de plus de voix que leurs concitoyens. Une bourgeoisie néerlandophone se constitue.

En 1898, le néerlandais est reconnu comme langue officielle et on introduit son usage dans les tribunaux et les écoles secondaires. Les fonctionnaires wallons, fort nombreux dans l'administration de la Belgique unitaire, craignent d'être obligés au bilinguisme.

En 1912, l'antagonisme ethnolinguistique s'est avivé. Le député socialiste Jules Destrée écrit au roi: «Sire, vous réglez sur deux peuples. Il y a en Belgique des Wallons et des Flamands, il n'y a pas de Belges». Durant la Grande Guerre, le gouverneur allemand von Bissing mène une politique pro-flamande. Cela laissera des traces, mais les flamingants sont encore minoritaires en

1918 et l'unité nationale belge est à son apogée.

En 1919, pour récompenser les Belges de leur belle résistance durant la guerre, le roi Albert instaure le suffrage universel. Comme les Flamands sont plus nombreux, leur poids électoral augmente; le fossé des langues se creuse d'autant plus que le petit peuple flamand sent sa force croître.

Dès 1930, une frontière linguistique, encore mouvante en fonction des recensements, s'établit. L'unilinguisme est décrété en Flandre et en Wallonie, le bilinguisme à Bruxelles.

Après la Seconde Guerre mondiale, où les Allemands ont à nouveau encouragé le nationalisme flamand, 57,68% des Belges votent en faveur du retour du roi Léopold III exilé en Suisse (son frère ayant exercé la régence). Seuls 42% des Wallons soutiennent Léopold contre 72,2% des Flamands. La monarchie, facteur d'unité, est devenue prétexte à division. Cela conduit à l'abdication de Léopold au profit de son fils Baudouin qui rétablit la confiance. Cependant, le mal est fait.

Sous le règne de Baudouin, la crise économique frappe la sidérurgie et les charbonnages wallons. La démographie wallonne faiblit. En 1961, une grève est suivie exclusivement en Wallonie, car les syndicalistes flamands y sont opposés. L'économie flamande décolle, celle de la Wallonie coule. La domination s'inverse. C'en est fini de la prééminence francophone.

En 1962, Flamands et Wallons s'accordent pour fixer la frontière linguistique (le «rideau de betteraves»). Les Flamands craignent la francisation de certaines portions de territoire frontaliers, tandis que les Wallons poussent au fédéralisme pour contrebalancer la loi du nombre favorable aux Flamands. Baudouin se résigne au fédéralisme pour éviter le séparatisme. Diverses af-

aires pourrissent le climat: le rattachement au Limbourg néerlandophone de la commune francisée des Fourons, l'expulsion des francophones de l'université de Louvain, la division des partis nationaux selon la langue. Le parti nationaliste flamand se renforce. Il revendique l'indépendance de la Flandre avec Bruxelles comme capitale et refuse tout soutien économique aux Wallons.

Au début du règne d'Albert II, après de longues discussions, la constitution belge est révisée dans un sens fédéraliste. La Belgique est divisée en trois communautés linguistiques (néerlandophone, francophone et germanophone), et en trois régions pourvues de gouvernements autonomes (Flandre, Wallonie, Bruxelles-Capitale). Les anciennes provinces ne jouent plus aucun rôle. Pour la première fois de son histoire, le Brabant est divisé en Brabant flamand et Brabant wallon. Bruxelles, à cause de la configuration de ses arrondissements électoraux, devient le point névralgique des luttes politico-linguistiques.

À l'heure actuelle, des négociations destinées à arracher des compétences au pouvoir central se poursuivent. Les Flamands y sont particulièrement actifs.

Quelles conclusions tirer de ce processus de fragmentation?

La Belgique et la Suisse semblent suivre des voies opposées. La Suisse, autrefois confédération d'Etats souverains, est devenue un Etat fédéral centralisateur. La Belgique, unie par le passé, a passé récemment au fédéralisme et se voit menacée de déchirure. Ces deux évolutions divergentes relèvent en fait de causes semblables. Les états historiques, cantons et provinces, se sont affaiblis. Les considérations géographiques, linguistiques, voire ethniques, ont supplanté les données historiques, politiques et religieuses. Les forces primitives reviennent au premier plan, la civilisation recule. Il est à noter que la

démocratie électorale (un homme, une voix) favorise ce retour de la brutalité élémentaire.

Le pouvoir central belge, qui a transformé ses provinces historiques en circonscriptions administratives, est tiraillé entre les revendications communautaires et les exigences européennes. Le roi seul garantit l'unité. En Suisse aussi, paradoxalement, le pouvoir central s'affaiblit dans la mesure où il tend à s'occuper de ce qui ne le regarde pas et maltraite les cantons, au lieu de se concentrer sur ses tâches propres. S'il laisse les cantons s'atrophier, le pouvoir central risque de provoquer un conflit linguistique qui menaçait déjà durant la Première Guerre mondiale et après le vote sur l'EEE.

Aussi scandaleux que cela puisse paraître, il arrive à la Belgique ce qui s'est passé dans son ancienne colonie rouandaïse, en moins monstrueux. Les Hutus, nombreux, favorisés par le suffrage universel, se sont vengés d'une longue domination tutsi. Les Flamands, longtemps méprisés, ont renversé la hiérarchie traditionnelle grâce à la démocratisation et à leur décollage économique. Ils traitent maintenant les Wallons de haut. Un double ressentiment est à l'œuvre. Les Flamands sont travaillés par une sorte de complexe de supériorité tandis que les Wallons prennent la pose geignarde du minoritaire. Le rattachisme, doctrine préconisant le rattachement de la Wallonie à la France, reprend du poil de la bête, les revendications de l'extrême-droite flamande se durcissent.

Le lion des Flandres et le coq wallon se tourneront-ils le dos pour toujours? La survie de la Belgique dépend de la vigueur de la monarchie. On a souvent annoncé son déclin, mais elle résiste, malgré les tensions. Bien imprudent celui qui se risquerait à un pronostic tranché.

JACQUES PERRIN

Revue de presse

Les nouveaux dogmes

Une information de l'ATS intitulée «Le Père Noël existe!» a paru dans *La Liberté* du 13 décembre:

[...] Une institutrice britannique a été renvoyée après avoir dit à ses élèves que le Père Noël n'existait pas, a annoncé hier un responsable des services scolaires. Les élèves étaient âgés de sept à huit ans. Angela McCormick, directrice de l'école primaire de Blackshaw Lane, à Oldham près de Manchester, a présenté ses excuses aux parents et enfants pour la «contrariété» causée par la révélation de l'institutrice, qui faisait un remplacement dans l'établissement. [...]

Les nouveaux dogmes ont pris la place des affirmations de la foi. Parions que si l'institutrice avait eu le malheur de parler en classe de la naissance de Jésus, elle aurait été aussi renvoyée pour atteinte à la liberté religieuse de ses élèves.

E. J.

Retenue infondée

Dans sa chronique consacrée à la semaine politique publiée par 24 heures du 13 décembre, Mehdi-Stéphane Prin dénonce pertinemment la ladrerie du Canton en matière d'investissements:

«La dette vaudoise a beau fondre comme neige au soleil, le Conseil d'Etat continue de se comporter avec les investissements comme à l'époque des déficits abyssaux du canton. Totalement incapable d'augmenter ses dépenses dans la pierre, les grandes infrastructures ou l'énergie, il commence à sérieusement

agacer les députés de gauche comme de droite [...] Le sous-investissement vaudois irrite également les milieux économiques. Cela fait des années que le Centre Patronal, pas vraiment connu pour être un repaire de gauchistes dépensiers, exhorte les autorités à lancer plus de grands travaux [...]

Les projets ne manquent pourtant pas, mais les ministres donnent l'impression de traîner les pieds pour éviter de dépenser trop, comme si l'argent sortait de leur poche. En ce sens, le psychodrame autour de la quatrième voie entre Lausanne et Renens est exemplaire. Alors qu'une majorité de la classe politique réclame son préfinancement, le chef du Département des infrastructures, François Marthaler, semble chercher toutes les excuses possibles pour ne pas avancer cet argent aux CFF [...] Quant au M2, sa réussite ne doit pas cacher la difficulté des Vaudois à moderniser leurs grandes infrastructures. A l'époque, le canton a tergiversé de longues années avant de lancer sa construction, quitte à faire grimper sa facture [...]

Pascal Broulis a beau parler longuement de sa «politique anticyclique» pour faire face à la crise économique, elle reste pour l'instant très virtuelle [...]

La munificence de Lausanne, qui vit largement au-dessus de ses moyens – et aux crochets de nombreuses autres communes d'ailleurs – ne doit pas paralyser un Etat à nouveau en mesure d'agir.

Ph. R.

Belgique: épilogue

Nos considérations sur l'histoire de la Belgique se fondent sur la lecture des ouvrages cités en note¹.

Nous conseillons en particulier la lecture de l'ouvrage de Jean Stengers (*Les Racines de la Belgique. Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*, tome 1, éd Racine, 2000).

Ce livre à la fois vivant et savant rend compte de manière précise des variations du sentiment patriotique durant la longue histoire belge.

Des liens apparemment indissolubles se défont vite. Qui affirmerait aujourd'hui que Lille, Dunkerque, Douai, Valenciennes, Maubeuge, Arras ou Thionville ne sont pas des cités parfaitement françaises? Cela n'a pas toujours été le cas.

En 1600, l'archiduchesse Isabelle, faisant sa Joyeuse Entrée à Lille, y est acclamée comme «l'infante chérie de son peuple belge». En 1667, Louis XIV met le siège devant la ville. Un témoin raconte: «L'on a mis un estendard, ou bannière, bien grande, tout au sommet de la Tour de St Estienne, avec la croix de Bourgogne au milieu, pour faire savoir aux ennemis que nous avons encore des cœurs Espagnols ou Bourguignons et non pas Français». Richelieu dit des bourgeois d'Arras: «Ils sont tous ennemis jurés des Français et plus Espagnols que les Castillans». Au XVIII^e siècle, commente Stengers, les Artésiens sont devenus d'excellents Français.

Selon lui, la langue a peu de place dans les considérations politiques des

princes d'Ancien Régime. Il y a cependant des exceptions. Qu'on en juge d'après cette savoureuse déclaration du roi Henri IV devant les députés des Etats de Bresse (dont il vient d'achever la conquête): «Il estoit raisonnable que, puisque vous parlez naturellement français, vous fussiez sujets à un Roi de France. Je veux bien que la langue espagnolle demeure à l'Espagnol, l'allemande à l'Allemand, mais toute la françoise doit estre à moy».

J. P.

¹ Luc Beyer de Ryke: *La Belgique en sursis*, éd. François-Xavier de Guibert, 2007.

Patrick Roegiers: *La spectaculaire histoire des rois des Belges*, éd. Perrin, 2007.

Pol Vandromme: *Belgique, la descente au tombeau*, éd. du Rocher, 2008.

Marie-Thérèse Bitsch: *Histoire de la Belgique de l'Antiquité à nos jours*, éd. Complexe, 2004.

Georges-Henri Dumont: *La Belgique*, PUF, 2002.

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

Un antidote au poison kantien

Au mois d'octobre 2008, l'historien et sociologue Emile Poulat, spécialiste des rapports entre le christianisme et la modernité, a publié un ouvrage intitulé *France chrétienne, France laïque* dans lequel on peut lire cette affirmation malheureusement fort exacte: le kantisme est «la forme d'esprit qui façonne aujourd'hui tout homme normalement constitué. L'homme politique, l'industriel, le scientifique, (...) est spontanément kantien»¹.

Le kantisme est bien sûr la philosophie d'Emmanuel Kant, philosophe allemand de l'époque des Lumières (1724-1804). Tous ceux qui ont fait ne serait-ce que quelques heures de philosophie au gymnase ont probablement été assommés par sa *Critique de la raison pure* et définitivement dégoûtés de la réflexion philosophique par sa «déduction transcendantale de l'usage expérimental universellement possible des concepts purs de l'entendement».

Kant est tout simplement le philosophe qui, au moins en Occident, a eu le plus d'influence sur les générations d'hommes qui sont venues après lui: plus d'influence que Platon, qu'Aristote, que Thomas d'Aquin et même que Descartes. Comme le dit bien Emile Poulat, l'homme contemporain «normalement constitué» est spontanément kantien.

Or, le kantisme est une philosophie fautive, terriblement fautive, qui restreint abusivement les capacités de la raison humaine. Partant du constat que les métaphysiciens se sont beaucoup contredits, beaucoup plus que les physiciens ou les mathématiciens, Kant en conclut non pas que les vérités métaphysiques sont *moins évidentes* que les vérités physiques ou mathématiques – ce qui est exact –, mais qu'elles sont, au contraire de ces dernières, *inconnaissables* par la raison – ce qui est une déduction abusive. En effet, si plusieurs personnes se contredisent, cela n'implique pas qu'aucune ne soit dans le vrai.

Kant rejette ainsi les questions métaphysiques (existence de Dieu, immortalité de l'âme, liberté humaine, etc.) hors

du champ de la démonstration rationnelle, ce qui en fait au mieux des questions de foi, au pire des questions d'opinion². Kant est donc le père du scientisme contemporain: ne sont rationnelles, c'est-à-dire contraignantes pour la raison, que les sciences «exactes», qui portent sur des réalités quantifiables (mathématiques) voire expérimentalement mesurables (physique, chimie).

D'autres disciplines peuvent à la rigueur prétendre mettre un pied dans le club très fermé des sciences «dures» dans la mesure où elles se réduisent à leur aspect quantitatif: l'économie réduite à des modèles mathématiques, la sociologie réduite aux statistiques, la biologie réduite à la biochimie, etc. Tout le reste n'est que «littérature», en particulier la philosophie: Dieu ne se voit pas, l'âme ne se pèse pas, la liberté ne se compte pas... La raison humaine se voit donc privée des objets de réflexions vraiment dignes d'elle et réduite au rang d'une vulgaire machine à calculer. L'écrasant matérialisme contemporain trouve chez Kant sa principale source.

* * *

Heureusement, il existe des antidotes au poison kantien. L'un d'entre eux est un petit ouvrage, paru un an exactement avant celui d'Emile Poulat, soit en octobre 2007. Intitulé *La science a-t-elle réponse à tout?*, il a pour auteur le Valaisan Michel Siggen, qui se trouve être à la fois ingénieur EPFL et docteur en philosophie, double formation qui le qualifie particulièrement pour traiter des rapports entre les sciences exactes et la philosophie³.

En quelque cent-cinquante pages seulement, Michel Siggen offre une synthèse, accessible aux non-spécialistes, de la théorie réaliste de la connaissance. Toute connaissance recherche la vérité, définie comme l'adéquation de l'intelligence à la réalité objective. Parmi les différentes formes de connaissance, les sciences se distinguent par leurs mé-

thodes, qui leur permettent d'appréhender tel ou tel domaine de la réalité. Les sciences exactes se caractérisent par leur focalisation sur les aspects quantitatifs du réel.

Cependant, contrairement à ce qu'affirme le scientisme (qui n'est rien d'autre qu'une crispation de la raison devant la crainte de l'erreur), la réalité ne se réduit pas à ses aspects quantitatifs. Alors que les expériences de laboratoires permettent l'élaboration de lois rendant possibles des prédictions, bien utiles dans l'ordre matériel, l'expérience quotidienne (par exemple: les êtres changent) permet d'accéder, au terme d'une réflexion philosophique rigoureuse, à des vérités bien plus élevées: la nature des êtres, les causes finales et même l'existence de Dieu.

Or, si l'on en croit Aristote, pourtant grand amateur d'observations scientifiques: «La connaissance des êtres supérieurs, si imparfaitement que nous puissions l'atteindre, nous apporte (...) plus de joie que l'observation précise de tout ce qui est à notre portée.»⁴

* * *

Pour ceux qui voudraient approfondir les tenants et aboutissants de la théorie réaliste de la connaissance, Michel Siggen est l'auteur d'une thèse sur la notion d'expérience chez Aristote, publiée en deux parties chez deux éditeurs différents.

Dans la première partie, intitulée simplement *L'expérience chez Aristote*⁵, Michel Siggen commence par décrire la place de l'expérience dans l'ensemble de la théorie aristotélicienne de la connaissance, aussi bien chez l'animal que chez l'homme, avant de détailler la genèse et la formation de l'expérience.

Dans la seconde partie, intitulée *La méthode expérimentale selon Aristote*⁶, plus courte que la première, Michel Siggen examine non plus l'expérience en général, mais sa place dans les différents champs de connaissance: d'abord dans cette connaissance seulement probable qu'est la dialectique, puis dans

ces authentiques sciences que sont non seulement les mathématiques et la physique, mais aussi la métaphysique et la morale.

* * *

Rappelons pour terminer que le caractère quantitatif n'est pas essentiel à toutes les sciences, mais seulement propre à certaines d'entre elles. Les caractères essentiels à toute science sont, d'une part, une description et une explication adéquates des phénomènes observés (que ce soit en laboratoire ou dans l'expérience courante) et, d'autre part, des conclusions contraignantes pour la raison. La philosophie réaliste présente ces deux caractères.

En conclusion, il convient donc d'affirmer de la manière la plus claire que la philosophie réaliste, bien que non quantitative, est une science aussi «dure», aussi exacte, que les mathématiques et la physique.

Le kantisme sera vaincu lorsque la philosophie aura retrouvé à l'Université la place qui était la sienne du début du XIII^e à la fin du XVIII^e siècle: à la tête de la faculté des sciences.

DENIS RAMELET

¹ Emile Poulat, *France chrétienne, France laïque*, Desclée de Brouwer, 2008, p. 215. Cité le 31 octobre par Jean Madiran en une du quotidien français *Présent*.

² Il est vrai que Kant donne aux affirmations métaphysiques susmentionnées le statut de «postulats de la raison pratique». Cependant, non seulement c'est déjà une grave déchéance pour des vérités rationnellement démontrables, mais surtout, ce que retient l'homme contemporain «normalement constitué», c'est que la philosophie n'est pas rationnelle.

³ Michel Siggen, *La science a-t-elle réponse à tout?*, éd. Mame, Paris, 2007.

⁴ Cité par Michel Siggen à la page 146.

⁵ Michel Siggen, *L'expérience chez Aristote*, éd. Peter Lang, Berne, 2005, 473 pages.

⁶ Michel Siggen, *La méthode expérimentale selon Aristote*, éd. L'Harmattan, Paris, 2006, 232 pages.

La Bourgogne transjurane revisitée (suite)

→ (Suite de la page 1)

Rhône, de 931 à 942. Vienne devient ainsi, avec Saint-Maurice et Lausanne, une des capitales du royaume. En revanche, la campagne d'Italie (922 à 926) se solde par un échec, que reconnaît Rodolphe II en remettant à l'empereur Henri I^{er}, la Sainte Lance, symbole du pouvoir sur l'Italie, mais non, selon Demotz, sur le royaume de Bourgogne. Cette extension considérable, en particulier la dernière, aurait pu entraîner l'éclatement du royaume de Bourgogne si l'Eglise n'avait constitué un trait d'union très fort entre les diverses régions ainsi incorporées et le cœur lémanique. Ainsi, Burcard, frère du dernier roi, est à la fois archevêque de Lyon et abbé de Saint-Maurice.

La minorité de Conrad (937 à 942), troisième roi de Bourgogne, n'a pas entraîné les conséquences néfastes que l'on pouvait craindre, mais un rapprochement avec les Ottoniens: Otton I^{er} impose sa tutelle sur Conrad sans d'ailleurs en abuser. Un mariage royal vient d'ailleurs compenser l'avantage acquis par le roi de Germanie: le 12 décembre 937, à Colombier, Hugues roi d'Italie épouse Berthe de Souabe, la mère du jeune roi Conrad, dont la soeur Adélaïde épouse Lothaire, le fils de Hugues. C'est dire à quel niveau la dynastie rodolpheine a accédé en un demi-siècle à peine.

L'extension du royaume a d'autres conséquences. Elle provoque notamment l'apport de membres de la haute aristocratie venant des provinces voisines, ce qui renforce la mobilité et l'hétérogénéité des cadres. Quelques familles autochtones jouent également un rôle de premier plan au X^e siècle, en particulier les sires de Mont, Adalbert et Lambert de Grandson. Un peu après, en 1002, toute l'aristocratie transjurane est réunie au plaid d'Eysins, dont l'auteur dresse un tableau particulièrement instructif. Pour s'assurer la fidélité de l'aristocratie, les deux derniers rois rodolphiens ne recourent pas à l'institution de la féodalité, c'est-à-dire la concession de terres à charge d'hommage. Leurs libéralités sont davantage destinées aux établissements religieux, dont ils assument le contrôle, soit pour notre région Saint-Maurice, berceau de la dynastie, Romainmôtier, Payerne et Lutry, pour Genève, Saint-Victor. Ce sont là, avec les sièges épiscopaux acquis au monarque, des points d'appui précieux. Cette politique, pratiquée en particulier par Rodolphe III dès son avènement en 993, est plus ottonienne que carolingienne.

Les seize dernières années de ce monarque sont marquées par le problème de sa succession. En effet, bien qu'il ait été marié deux fois, Rodolphe III n'a pas de descendance. Aussi l'empereur en-

tend-il recueillir ce royaume et obtenir des garanties à ce sujet. Un premier accord est passé en 1016 à Strasbourg: Rodolphe remet symboliquement son royaume à l'empereur Henri II. Cette solution, qui peut se justifier en considérant que la Transjurane a été détachée de l'empire de Lothaire, est contestée par les grands et provoque l'intervention armée de l'empereur Henri II jusqu'à Genève. Aussi, en 1018 à Mayence, Rodolphe III confirme-t-il l'accord de Strasbourg. Bien que cet accord ait été remis en question à la mort d'Henri II, Rodolphe III fait porter les insignes royaux à Conrad, fils du présumé, avant de mourir le 5 septembre 1032. Le dernier roi rodolphein est enterré dans la cathédrale de Lausanne, qui n'est pourtant ni le berceau de la monarchie (Saint-Maurice) ni la capitale politique du royaume (Besançon), mais une des principales résidences de la dynastie.

Quel va être le sort de ce royaume: réintégré dans celui de Germanie ou rattaché à l'Empire seulement par une union personnelle? Conrad opte pour la deuxième solution et il est couronné roi de Bourgogne le 2 février 1033 à Payerne. L'aristocratie transjurane accepte cette succession qu'elle avait précédemment contestée. Il en va de même lors de l'avènement d'Henri III en 1039. En revanche, à la mort de celui-ci, en

1056, la Bourgogne est rattachée au duché de Souabe et gouvernée par Rodolphe de Rheinfelden, c'est-à-dire de très loin. En l'absence de souverain fédérateur, la Bourgogne transjurane va perdre son unité politique et sombrer pour deux siècles dans l'anarchie seigneuriale jusqu'à l'avènement des Savoie.

L'ouvrage de François Demotz apporte sans conteste une contribution bienvenue à l'histoire de cette tranche de notre passé, où notre pays a occupé une place importante dans la constitution de l'Europe postcarolingienne. Il est toutefois regrettable que l'auteur ait préféré faire état de toute sa prodigieuse documentation plutôt que d'en tirer des synthèses. Sans doute la période retenue est-elle trop étendue et la documentation réunie trop abondante pour faire l'objet d'un exposé aussi détaillé. L'auteur aurait sans doute dû sacrifier davantage au «principe de sélection», auquel tout historien doit se plier pour faire ressortir l'essentiel. Néanmoins, les nombreuses annexes, en particulier les cartes et les arbres généalogiques, devraient permettre au lecteur de ne pas perdre pied. Nous pouvons en conséquence lui recommander de se plonger dans cet ouvrage.

JEAN-FRANÇOIS POUURET